

MINUTE DE DISCUSSION

Entre :

Le Figaro, représenté par M. Marc Tonkovic

Les Échos, représenté par M. Jérôme Mancellon

Les sociétés IPCS - AS Transpresse – PRM, représentés par M. Philippe Caudal

La Filpac-Cgt, représentée par Mme Samira Cheurfi

Le changement de prestataire de la distribution portée du journal Les Échos aurait pour conséquence de supprimer 15 emplois environ au sein des sociétés IPCS.

Les représentants des sociétés IPCS, du Figaro, des Échos et de la Filpac-Cgt se sont rencontrés le 31 mars 2017 afin d'ouvrir les discussions sur des solutions sociales pour les salariés concernés par le plan de restructuration envisagé par IPCS.

Lors de cette réunion, la Cgt a présenté les revendications des salariés des sociétés IPCS qui stipulent que tous les salariés licenciés doivent être impérativement repris par le Figaro ou Les Échos aux mêmes conditions contractuelles. De plus, la Cgt souhaite que des discussions puissent s'ouvrir jusqu'à 12 mois après la perte des Échos par IPCS si une deuxième restructuration devait intervenir du fait de la perte cette charge de travail.

Le Figaro précise qu'il n'opère pas directement la distribution, et qu'il confie l'activité de portage à des concessionnaires.

Les représentants du Figaro, des Échos et d'IPCS s'engagent à chercher toutes les solutions possibles auprès de leurs concessionnaires et sous-traitants pour proposer des emplois aux salariés qui seraient licenciés au 30 juin 2017 à la suite du plan de restructuration d'IPCS, et s'engagent à remettre leurs premières propositions le Vendredi 7 avril prochain.

Paris, le 31 mars 2017

Pour Le Figaro
Marc Tonkovic



Pour Les Échos
Jérôme Mancellon



Pour les sociétés IPCS
Philippe Caudal



Pour la Filpac-Cgt
Samira Cheurfi

